



FICHE TECHNIQUE SÉCURIPASS

LES DIAGNOSTICS INDIVIDUELS “SÉCURISATION DU PARCOURS PROFESSIONNEL”

→ MODE D'EMPLOI

Public

- Tous salariés.

Objectifs

- Faire le bilan de la situation professionnelle du salarié au regard de ses acquis.
- Identifier les atouts et les points à améliorer au regard de sa situation dans la structure et de son projet professionnel, dans une perspective d'employabilité durable.
- Préparer à l'entretien professionnel.

Intervenants

- Le conseiller d'un centre de bilan, retenu par AGEFOS PME après appel d'offres, dont les missions sont l'information, le conseil et l'accompagnement des salariés avec notamment pour objectif de favoriser et de faciliter la mobilité et les transitions professionnelles.
- À l'issue du bilan réalisé, le conseiller AGEFOS PME prendra contact avec l'entreprise pour étudier avec elle les modalités de mise en œuvre des actions préconisées par le centre de bilan.

Résultats

- Les préconisations du conseiller du centre de bilan seront transmises au salarié et à son employeur. Ces préconisations pourront être reprises lors de l'entretien professionnel ou lors de tout entretien à l'initiative de l'employeur (entretien annuel par exemple). L'objectif partagé est de maintenir et de développer l'employabilité du salarié au sein de l'entreprise et parallèlement de construire son projet professionnel.

Modalités

- La durée de l'entretien est d'une demi-journée. Il peut se dérouler soit dans le centre de bilan concerné, soit au sein de l'entreprise.



AGEFOS PME Franche-Comté

2, rue de l'Industrie
25042 BESANÇON Cedex

0 820 42 00 51
0,118 € TTC/min à partir d'un poste fixe

Fax 03 81 47 74 75
franche-comte@agefos-pme.com

www.agefos-pme-fc.com

Co-financé par le Conseil Régional de Franche-Comté et l'État.

